RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Décision n° 0375 du 11 septembre 2025 portant nomination des membres de la commission interne des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-10 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 251-1 à L. 251-4 ;

R. 252-53 à R. 252-54 ;

Vu l'arrêté du 16 février 2022 modifié portant création du comité social d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le règlement intérieur du comité social d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger adopté le 5 avril 2023 ;

DECIDE

Article 1er – Sont nommés membres de la commission interne des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en qualité de représentants du personnel :

- Sur proposition de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

  - Madame Clémence CHAUDIN, titulaire
  - Madame Christine BERTON, titulaire
  - Monsieur Anthony DELTOUR, titulaire
  - Monsieur Jean-Michel SMOLUCH, titulaire
  - Monsieur Patrick SOLDAT, titulaire
  - Monsieur Franck PAJOT, titulaire

  - Madame Emmanuelle BAGLIN, suppléante
  - Monsieur Pierre BREZOT, suppléant
  - Madame Isabelle HELENE, suppléante
  - Monsieur Laurent PICARD, suppléant
  - Madame Anne PITET, suppléante
  - Monsieur Sébastien VILLE, suppléant

- Sur proposition du syndicat général de l'éducation nationale - CFDT Education monde

    - Madame Pascale CANOVA, titulaire
    - Monsieur Sady CISSOKHO, titulaire

    - Madame Mélodie BOUHOURS, suppléante
    - Madame Myriam LOURY, suppléante

- Sur proposition l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA Education)

    - Monsieur Boris FAURE, titulaire
    - Monsieur Laurent SISTI, titulaire

    - Monsieur Abdelhak FEKIH, suppléant
    - Madame Latifa NOUMANE, suppléante

Article 2 - La présente décision abroge la décision n°0140 du 28 avril 2025 portant nomination des membres de la commission interne des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Article 3 – La secrétaire générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'Agence

La Directrice Générale

Claudia SCHERER-EFFOSSE